



# Liminaire

## CTL du 21 novembre 2018

Madame la Présidente,

Il ne se passe pas une semaine sans que la presse nous relaye quelques informations fracassantes sur l'avenir que nous réserve le gouvernement, avec en ligne de mire les 50.000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'Etat sur le quinquennat.

Nous apprenons donc par la presse, pêle-mêle, que les contribuables pourront dès janvier 2019 demander la modification de leur taux de prélèvement à la source et le remboursement des sommes prélevées à tort, et que les agents devront traiter ces réclamations dans un délai d'un mois .

Nous apprenons également la création de « service public de proximité » qui s'appuieront sur des accueils communs et mutualisés faisant appel au développement de la polyvalence des agents, notamment dans les grands réseaux de service public.

Nous apprenons ... ou plutôt nous n'apprenons pas grand-chose, car il nous manque quelques éléments essentiels : quand ? comment ? et avec quels moyens ?

Car, sur ces sujets, la communication interne est, quant à elle, plus que défailante, du plus haut niveau de l'Etat jusque dans les directions locales. Les agents sont donc toujours dans l'attente d'un peu de lisibilité sur leur avenir et la loyauté qu'on attend d'eux est visiblement à sens unique.

Il est quand même quelques éléments qui ont l'air acquis :

- continuation du gel des rémunérations et des pertes de pouvoir d'achat ;
- accélération des suppressions d'emplois ;
- continuation de la réduction du réseau et de l'offre de service public ;
- continuation de la dégradation des conditions de travail ;
- continuation de la diminution des possibilités de promotion ;
- continuation des attaques contre les droits et garanties des agents, corvéables à souhait et déplaçables à l'envi ;
- continuation des tentatives d'introduire la rémunération à un soit-disant mérite...

Et nous sommes également sûrs d'une autre chose : la Direction Générale ne reculera devant rien pour répondre aux commandes politiques.

Preuve en est l'annonce de la remise en cause des congés de fin d'année pour les agents des SPF et SPF-E et du début de l'année prochaine pour ceux des CDC.

Nous vous avons déjà alertée sur ce point. Les agents n'ont pas à subir les conséquences des suppressions d'emplois et des réformes mal préparées.

Nous vous demandons donc de laisser les chefs de service valider les congés de manière habituelle.

A moins que pressurer et brimer les agents ne soit votre méthode de gestion du personnel.

Il vous faudra alors assumer les conséquences sur la motivation d'agents qui se sentiraient injustement sanctionnés...

Rappelez-vous que la direction ne tourne que par leur travail. Seule, vous ne ferez pas grand-chose.

Les agents en ont plus qu'assez : SIP, SIE, Trésoreries, Direction, SPF, Cadastre, services de contrôle...., ils veulent des annonces claires, ils veulent savoir ce qu'ils vont devenir, ils veulent savoir ce qu'il va rester de leur administration après le passage du pire rouleau-compresseur ultra-libéral que le pays ait jamais connu.

Nous vous demandons de faire le choix de la modération et de la transparence.